

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2008

En date du 25 septembre 2008 à 12h30 heures,

Les fondateurs de l'association Jurisnantes se sont réunis en Assemblée générale constitutive dans l'Amphi D de l'UFR de Droit et de Sciences Politiques de Nantes.

L'Assemblée générale désigne HEILIKMAN Jérôme en qualité de président de séance, LETHUILLIER Grégoire en qualité de secrétaire, HUGOU Brice et HUE sylvain faisant fonction d'assesseurs.

Le président de séance ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu se rendre à la présente Assemblée.

Le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Approbation du Président de l'Assemblée générale, du secrétaire et des assesseurs
- 2 – Discussion et approbation de l'ordre du jour
- 3 – Discussion et approbation des statuts de l'association : objet, but, moyen...
- 4 – Election du Conseil d'administration

1ère délibération

Lecture, vote et approbation de l'ordre du jour : cet ordre du jour est approuvé à la majorité relative

Le président expose ensuite les motifs du projet de création de l'association, rend compte des démarches déjà entreprises et des engagements pris pour le compte de l'association en formation et commente le projet de statuts. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter au projet.

2ème délibération

A l'issue des débats, les délibérations suivantes sont mises aux voix:

L'Assemblée Générale Constitutive adopte, à la majorité relative, les statuts qui lui sont proposés et tels qu'ils figurent en annexe de ce procès verbal.

Ne prend pas part au vote : 5

Approuve : 15

Désapprouve : 4

3ème délibération

Election des membres du premier Conseil d'Administration :

Le président fait l'appel des candidatures pour l'élection du premier Conseil d'Administration. Conformément à l'article 9 des statuts, le Conseil d'Administration doit se composer de 9 membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis en son sein.

Ne prend pas part au vote : 5

Approuve : 18

Désapprouve : 0

L'assemblée générale constitutive élit les premiers membres du conseil d'administration :
Le vote a lieu à main levée.

HEILIKMAN Jérôme
HUE Sylvain
HUGOU Brice
LATTE Kevin
LE PAN Matthias
LETHUILLIER Grégoire
LEZIN Amélie
NICOLAS Jennifer
POUCHUS Raphaël

Les coordonnées des membres du Conseil d'Administration sont annexées à ce procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance à été clôturée à 13h45 heures,

Fait à Nantes le 25 septembre 2008

Le président de séance

Secrétaire

Assesseurs de séance